



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 06 avril 2023

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 31 mars 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Madame Delphine PRIEUR a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRÉSENTS	45
VOTANTS	51

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Danièle SADRAIN, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

CONVOCAION

Date	du 31/03/23
Affichée	le 31/03/23

OBJET

Vote des taux intercommunaux
2023

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
 Gilbert MATELOT représenté par Danièle SADRAIN
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ
 Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

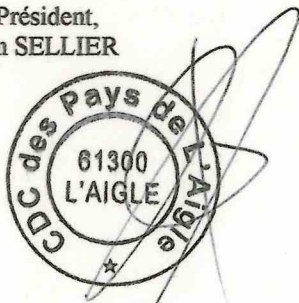
Acte reçu en Préfecture le **12 AVR. 2023**
 Publié en ligne le **13 AVR. 2023**
 Certifié exécutoire

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
 Paule KLYMKO a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlene RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
 Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON

Le Président,
 Jean SELLIER

Absents excusés : Nadège TROUILLET
 Virginie VIOLET

Absents : Pascal SUARD
 Nathalie RIBAUT



Accusé de réception en préfecture
 061-200068468-20230406-2023-04-06-064-DE
 Date de télétransmission : 12/04/2023
 Date de réception préfecture : 12/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que conformément aux orientations présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il n'y aura pas d'augmentation des taux de fiscalité intercommunale.

Il est précisé que le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Communauté de Communes des Pays de L'Aigle - Taux en %	2022	2023	Evolution en %
Taxe d'habitation	17,17%	17,17%	0,00%
Taxe sur le foncier bâti	8,74%	8,74%	0,00%
Taxe sur le foncier non bâti	18,43%	18,43%	0,00%
Contribution foncière des entreprises (CFE)	20,66%	20,66%	0,00%

Le Conseil après en avoir délibéré :

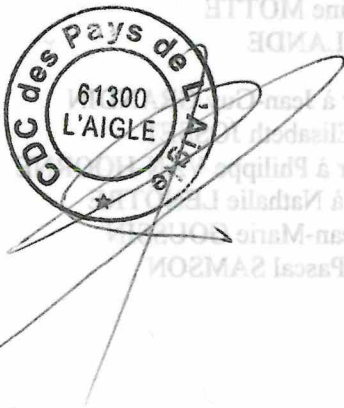
➤ **APPROUVE** les taux d'imposition 2023 présentés dans le tableau ci-dessus

VOTE : UNANIMITÉ

Acte reçu en Préfecture le **12 AVR. 2023**
Publié en ligne le
Certifié exécutoire **13 AVR. 2023**

Le Président,
Jean SELLIER

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.



Absents excusés
Nathalie TROUILLET
Virginie VIOLET

Absents
Pascal SUARD
Nathalie RIBAUT



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-064-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-064-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023